

# Règles générales pour la confection d'un bas

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. Les participants sont tenus de se conformer exactement à l'ordre du jour.

6. A la clôture du cours aura lieu une exposition des ouvrages.

7. Le cours coûte 50 fr., plus 10 fr. comme dédommagement pour les matériaux.

8. On peut se faire inscrire, jusqu'au 11 juin, auprès de M. Schæppi, conseiller national, Oberstrass, Zurich.

Sujets qui seront traités dans les heures de théorie :

1. Histoire de l'enseignement manuel des garçons. S. Rudin.

2. Son développement en Suisse: *a)* avant 1882; *b)* depuis 1882. S. Rudin.

3. Extension de l'enseignement manuel des garçons: *a)* à l'étranger; *b)* en Suisse. S. Rudin.

4. Organisation et programme des écoles suisses de travail manuel. S. Rudin.

5. Rapports de l'enseignement manuel avec l'école primaire et l'école professionnelle. Schæppi, conseiller national.

6. Enseignement manuel et enseignement de la gymnastique. G. Fautin.

7. L'âme et la main. Gaticker.

L. M.

## Règles générales pour la confection d'un bas.

Au commencement de l'année scolaire, nous croyons être utile à nos lectrices en donnant les règles généralement admises pour la confection d'un bas. Il va sans dire que nous ne pouvons donner que des proportions, le nombre des mailles montées variant suivant l'âge, la grandeur de la jambe et le fil employé.

Remarquons tout d'abord que le pied a exactement la même longueur que la tête mesurée du menton au-dessus du front; de plus, la main fermée, le pouce en dedans, forme une sorte de boucle dont le tour donne exactement la longueur du pied.

La jambe, mesurée de la cheville au genou, donne exactement deux fois la longueur du pied. Le bas qui couvrira le genou aura donc une jambe de deux fois et demie la longueur du pied. La mesure du pied donnera donc celle qu'il convient d'adopter comme longueur du bas.

*Bas type.* — Nombre de mailles montées variant suivant les circonstances indiquées plus haut.

*Le bord*, qui se fait le plus souvent à côtes de 2 mailles à l'endroit et 2 mailles à l'envers, doit compter un nombre de tours égal au tiers des mailles montées.

Au premier tour du tricot uni qui suit le bord, on augmente souvent une ou deux mailles par aiguille; en tous cas on en augmente une pour la couture si l'on n'a pas eu soin de la mettre en faisant la chaînette.

La marque du bas, qui se fait à jours ou à mailles à l'envers, sera commencée vers le dixième tour.

La partie du tricot uni qui s'étend des côtes aux diminutions doit compter un nombre de tours égal aux deux tiers des mailles montées. Cependant, si le bas est destiné à couvrir le genou, on devra faire cette partie passablement plus grande, les proportions devant être gardées dans les autres parties.

On diminue en général le quart des mailles montées. La diminution de la jambe est faite en tricotant deux mailles ensemble, avant la couture, et en rejetant une maille non tricotée sur la suivante tricotée, après

la couture. On laisse une maille simple des deux côtés de celle de la couture.

En général on fait sur les diminutions un nombre de tours qui ne varie guère. C'est ainsi qu'on met 5, 6, 7 tours suivant la grosseur du fil employé. Mais si l'on veut obtenir un bas de forme plus gracieuse, on fait de la manière suivante :

Pour un bas de femme de la grandeur ordinaire ayant jusqu'à 120 mailles montées, on fait 9 tours sur la première diminution, 8 sur la deuxième, 7 sur la troisième, 6 sur la quatrième, 5 sur un certain nombre de diminutions, de manière à avoir pour terminer la même gradation mais en sens inverse. Un bas de 120 mailles montées aura 15 diminutions qui se succéderont de la manière suivante : une à 9 tours, une à 8 tours, une à 7 tours, une à 6 tours, 6 à 5 tours, une à 6 tours, une à 7 tours, une à 8 et une à 9 tours. La quinzième diminution est suivie de la partie unie précédent le talon qui doit avoir un nombre de tours égal au tiers des mailles montées, ou à la moitié des mailles restantes.

Pour le talon, on prend généralement la moitié des mailles du bas avec la couture au milieu. Mais si l'on ajoute un second fil il est bon de retrancher deux ou quatre mailles. La bande du talon, qui doit être tricotée aussi serrée que possible, doit compter autant de bouclettes ou chaînettes qu'il y a de mailles sur une des aiguilles du talon. Pourtant s'il y a un bout on peut en faire une ou deux de moins.

La fermeture du talon se fait de diverses manières : La plus simple consiste à prendre après la couture un certain nombre de mailles, de diminuer à chaque tour suivant une des mailles restantes jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus.

Une deuxième manière consiste à prendre deux ou trois mailles après la couture et de faire suivre la diminution d'une maille simple. La forme de la cape est ainsi moins carrée.

Une troisième manière consiste à combiner les deux précédentes, c'est-à-dire à commencer comme l'indique notre deuxième manière, et d'adopter la première manière après avoir diminué la moitié des mailles restantes.

Quand il s'agit de ramasser les chaînettes pour faire le pied, il faut tordre la maille si le tricot n'est pas assez serré.

Sur le talon et de chaque côté, on fait un certain nombre de diminutions avec deux tours sur chacune. On ne peut en préciser le nombre, mais on peut dire que le pied doit avoir, après les diminutions, le même nombre de mailles qu'il y en avait avant le talon, ou peut-être 2 ou 4 de moins. On tricote ensuite un espace droit variant des  $\frac{2}{3}$  aux  $\frac{3}{4}$  de la longueur du pied. — Voici maintenant deux manières de fermer le bas :

On diminue à la fin de la première aiguille et au commencement de la deuxième, à la fin de la troisième aiguille et au commencement de la quatrième en laissant 2 mailles entre les diminutions. On fait 3 tours puis 2 tours, puis 1 tour, en calculant combien de fois il est bon de faire le même nombre de tours pour avoir un joli bout de pied.

On ferme le bas très fréquemment en faisant tout un tour avec des diminutions toutes les 7 ou 8 mailles et en mettant dessus le même nombre de tours. A chaque tour de diminutions on fait une maille de moins et un tour de moins, jusqu'à ce qu'on arrive à falloir diminuer à toutes les mailles et à tous les tours.

Les petits bas d'enfants sont moins bien proportionnés. Ils se font le plus souvent à côtes avec quelques diminutions près de la cheville et à

peu de tours d'intervalle. Le pied reste large et se termine par la forme ronde plutôt que par la forme pointue.

Les chaussettes d'hommes se font à côtes. Il en faut autant de tours qu'il y a de mailles montées, puis une dizaine de tours à l'endroit avant le talon.

Le bas terminé, il faut passer le bout dans plusieurs mailles.

(L'Ecole.)

---

## PARTIE PRATIQUE

### La langue maternelle au cours inférieur

---

Ainsi que l'indique le *Guide du maître du livre de lecture pour le degré inférieur*, la langue maternelle s'enseigne dans ce cours par des exercices tirés de la lecture journalière. Ces exercices, destinés aux élèves de 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> années, ont pour but l'étude raisonnée :

1. De la lecture courante avec compte-rendu, principales liaisons et inflexions de voix ;
2. De l'orthographe usuelle ;
3. Des parties principales de la grammaire : nom, adjectif et verbe ;
4. Des premiers éléments de la composition.

Déterminer dans tous ses détails le plan de la route que l'on se propose de suivre et y demeurer fidèle, n'est-ce pas le moyen de réussir ? Voici donc un programme détaillé qui permet d'étudier sérieusement notre excellent livre de lecture et de bien préparer nos élèves pour le cours moyen.

## PROGRAMME

DE LECTURE, ORTHOGRAPHE, GRAMMAIRE, COMPOSITION  
*pour le cours inférieur.*

---

### Semestre d'été.

*Lecture* : Les deux premières parties du manuel, pages 1 à 48.

*Orthographe* : Epellation orale, exercices de dérivation, copies, dictées préparées (ainsi toute l'année).

*Grammaire*<sup>1</sup> : Noms de personnes, d'animaux, de choses ; noms propres, noms communs.

*Composition*<sup>2</sup> : Phrases d'une seule proposition.

a) Lieux où se trouvent les objets ;

<sup>1</sup> Consulté le livre du maître de Larive et Fleury : *Grammaire préparatoire.*

<sup>2</sup> Consulté : Paroz, *Leçons de choses* ; Pelissier, *Gymnastique de l'esprit.*